La Nouvelle de St-Mathieu

Année 2021, numéro 6, juin

Bonne Fête nationale du Québec

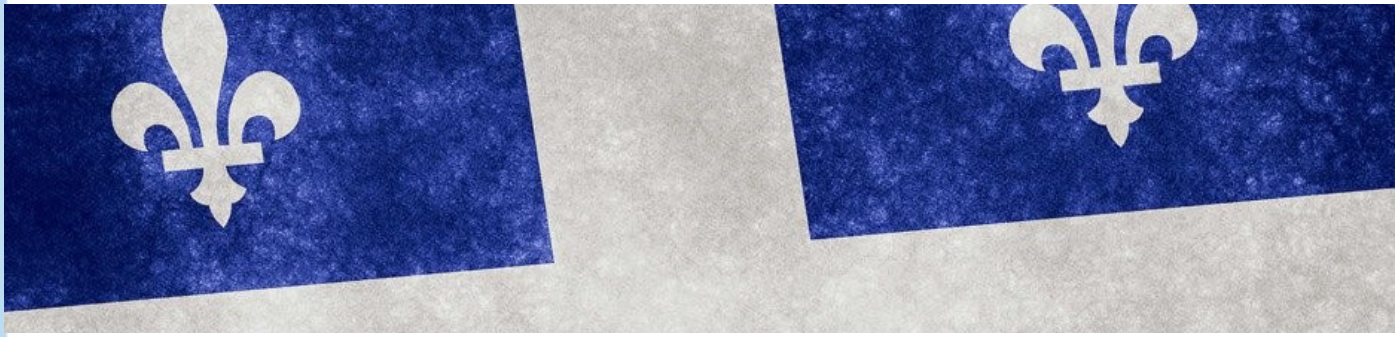

Saint-Jean-Baptiste à St-Mathieu-d'Harricana

Cette année, la Municipalité a décidé d'organiser une fête familiale pour la Saint-Jean-Baptiste. Cette célébration aura lieu le 24 juin de 11 h à 16 h, au stationnement de l'église.

Programmation

Vivre le Québec
Tissé serré

11 h : Pique-nique familial
12 h 30 : Discours patriotique
12 h 45 : Hommage du drapeau
13 h à 16 h : Jeux gonflables (Glissade d'eau et course à obstacles)

ON VOUS ATTEND, VENEZ EN GRAND NOMBRE !

Bénévoles RECHERCHÉS

Nous avons besoin de bénévoles pour les activités familiaux dans **le cadre de la St-Jean-Baptiste.**

Vous êtes intéressés par l'un de ces postes :

- 8 personnes pour jeux gonflables
- 1 personne en aide générale
- 1 personne à l'entrée pour expliquer les règlements de la Covid-19

Joignez-vous à nous !

Nous contacter au 819-727-9557, poste 321 ou adl@stmathieudharricana.com

La Nouvelle de St-Mathieu

Rappel– Service d'alertes municipales

Un rappel important pour aller vous inscrire à notre service d'alertes municipales. Vous pouvez aller vous inscrire directement sur notre site Internet de la Municipalité : www.stmathieudharricana.com ou contactez-nous au 819 727-9557 poste 328

GARDEZ-VOUS INFORMÉ! ALLEZ VOUS INSCRIRE !

Informations municipales

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 12 mai 2021

- Le conseil adopte les comptes à payer du mois d'avril, au montant de 65 751, 77 $;
- Le conseil adopte et approuve le dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 présenté par M. Daniel Tétreault CPA;
- Le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU concernant les mesures de débits de notre réseau d'égout;
- Les célébrations du 100e auront lieu en 2022 comme prévu avec une programmation modifiée selon les conditions de la pandémie mondiale actuelle;
- Le conseil autorise le renouvellement de la Charte de partenariat de la ville d'Amos et Champignons en fête, Pavillon d'interprétation de l'Esker pour une durée de 5 ans 1/2;
- Le conseil appuie les demandes de la pénurie de nouvelles places en garderie et de nouvelles installations dans le secteur de St-Mathieu-d'Harricana et/ou sur le territoire de la MRC Abitibi;
- Avis de motion—Règlement sur la gestion contractuelle à l'égard des contrats qui comportent une dépenses de 25 000 $ ou plus mais de moins de 100 000 $;

Pour consulter l'intégralité du procès-verbal du mois de mai 2021, consultez notre site Internet de la Municipalité à www.stmathieudharricana.com.

Dans la section "La Municipalité" sous l'onglet conseil municipal.

Proposition d'ordre du jour pour la séance ordinaire du conseil, le mercredi 9 juin 2021 à 20 h

Cette présentation de l'ordre du jour vise à rendre l'information plus accessible aux citoyens. La Municipalité ne s'engage d'aucune façon à se limiter à cette liste et pourra y apporter des modifications. L'ordre du jour officiel est adopté à l'ouverture de la séance. Il est donc sujet à changement jusqu'à ce moment. Cela étant dit, lors de la prochaine séance, les sujets suivants devraient figurer à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de mai
4. Correspondances :
   - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
5. Administration
   - 5.1 Adoption des comptes à payer
   - 5.2 Autorisation à déposer un appel d'offres pour le rechargement de chemin
   - 5.3 Dépôt de la programmation au programme TECQ
   - 5.4 Dépôt du Règlement sur la gestion contractuelle à l'égard des contrats qui comportent une dépenses de 25 000 $ ou plus mais de moins de 100 000 $
   - 5.5 Autorisation à déposer un appel d 'offres pour la construction du garage municipal
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Informations municipales

On ralentit quand on croise la niveleuse ou les ouvriers municipaux !

L'été est à nos portes, les employés municipaux se feront plus présents sur nos chemins. Nous voulons donc vous rappeler quelques règles de sécurité.

Trop souvent nous remarquons que les automobilistes sont imprudents lorsqu'ils croisent les ouvriers municipaux qui travaillent à l'entretien de vos chemins. Nous vous encourageons à la prudence et à la patience. Lorsque vous croisez la niveleuse, assurez-vous d'être en mesure de la contourner de façon sécuritaire et SURTOUT assurer vous que l'opérateur de la machine vous a vu avant de le contourner.

De même, lorsque vous croisez des ouvriers qui réparent la chaussée ou effectuent des travaux sur le chemin, qu'ils soient à pied ou en tracteur, assurez-vous d'établir un contact visuel avec celui-ci avant de le dépasser lentement. Un accident est trop vite arrivé.

Nous vous remercions de respecter ces simples règles de sécurité !

Avis aux pêcheurs

Vous utilisez le débarcadère au chemin de l'Église ? Dans un principe de ''Bien vivre ensemble'', nous vous demandons de rapporter vos déchets de pêche. Éviter de les disperser tout autour de vous avant de quitter le site. Nous avons retiré la poubelle parce que la chaleur à l'intérieur du bac favorise la prolifération d'insectes indésirables, attire les animaux sauvages et génère des odeurs fortes désagréables. Nous vous demandons aussi de ne pas jeter vos déchets dans la toilette située au stationnement du débarcadère. Ces déchets causent des problèmes lors de la vidange de la toilette.

Merci de respecter cet espace public.

Parc de la Pointe– Épandage de sel de foin

La Municipalité procédera au courant des prochaines semaines à l'épandage de sel à foin dans le sentier du parc de la Pointe, et ce pour contrôler les mauvaises herbes.

Ne vous inquiétez pas si vous voyez des cristaux en grande quantité. Il se dissoudront complètement après quelques pluies. Le sel de foin est conçu au départ comme supplément alimentaire pour le bétail. Il a également fait ses preuves pour contrôler de façon « écologique » les mauvais herbes.

Cela étant dit, le sel à foin n'est pas conçu pour la consommation humaine, il n'est donc pas recommandé d'en consommer. Ce produit, composé de sodium, s'apparente au gros sel que vous utilisez pour déglacer votre galerie. Il n'est pas considéré comme étant toxique.

Informations municipales

Clé de casier postal retrouvé

Un citoyen est venu nous porter une clé oubliée dans une serrure d'un casier postal. Il l'a retrouvé aux boîtes devant le bureau municipal.

Si tu as perdu ta clé, pour la récupérer viens nous voir au bureau sur les heures d'ouverture et dis-nous quel porte-clé se trouve accroché avec la clé.

Dernier rappel

Date limite pour enlever votre abri d'hiver (abri tempo) <u>31 mai 2021</u>

Banque alimentaire

La prochaine banque alimentaire se fera jeudi **17 juin** 2021 de 15 h à 18 h au vestiaire de la patinoire au 203-A, chemin Lanoix.

Inscription obligatoire

Pour information :
819-727-9557 poste 321 ou
adl@stmathieudharricana.com

Il reste du composte

Vous n' avez pas pu venir chercher du composte lors de la distribution du 18, 19 et 20 mai. **Il en reste,** Donc vous pouvez venir au bureau municipal vous en procurer sur nos heures d'ouverture.

Si vous avez des questions, communiquez avec Alyson Ménard au 819-727-9557 poste 321 ou par courriel au adl@stmathieudharricana.com.

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
HARRICANA

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!
SADC Harricana
T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

FONDS D'INVESTISSEMENT
Prêt aux entreprises jusqu'à 300 000 $

STRATÉGIE JEUNESSE
Prêt personnel pour les entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans, 5 000 $ à 25 000 $

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
Service-conseil et assistance en gestion, réseautage, formation et coaching

Feux extérieurs et brûlage– Règlement 205

Afin de prévenir les incendies, la Municipalité a adopté en 2011 un règlement concernant les feux extérieurs et les brûlages dont voici un résumé. Il existe 6 types de feux en pleine air:

1) Le feu de camp

Le feu de camp est un feu en pleine air dont la taille ne dépasse pas un mètre de largeur par un mètre de hauteur (1m X 1m X 1m). Il est alimenté dans le but de cuire des aliments, de procurer une source de chaleur où à des fins récréatives. **Dans le périmètre urbain,** le feu doit être fait dans un foyer extérieur ayant un cadre manufacturé, incombustible, fermé et équipé d'une cheminée et ou d'un par étincelle. **Ailleurs sur le territoire,** le feu peut être entouré d'une structure incombustible (béton, brique, métal, pierre) sur au moins trois (3) côtés et d'une hauteur de 30 centimètre. **Aucun permis n'est requis pour le feu de camp.**

2) Le feu de joie

Le feu de joie est allumé sur un terrain privé ou public et tenu dans le cadre d'une activité spécifique. Il se démarque par sa taille ou par le nombre de personnes qui assistent à l'évènement. Pour allumer un feu de joie, **une autorisation de la Municipalité est nécessaire.**

3) Le brûlage domestique

Le brûlage domestique vise à détruire un amas de résidus ou de matières ligneuses à la suite d'un nettoyage de terrain résidentiel. Pour procéder à un brûlage domestique, **un permis émis par la Municipalité est requis.**

4) Le brûlage industriel

Pour procéder à un brûlage industriel, vous devez **obtenir un permis de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)** et en informer la Municipalité.

5) Le feu d'herbe sèche

Ce type de feu est **INTERDIT** sur le territoire de la Municipalité.

6) Le brûlage de bâtiment ou de matériaux de construction

Il est **INTERDIT** de procéder au brûlage d'un bâtiment ou de matériaux provenant de la démolition, construction ou de rénovation d'un bâtiment, sur le territoire de la Municipalité.

Feux extérieurs et brûlage–Règlement 205 (suite…)

DANS TOUT LES CAS… vous devez respecter les règles suivantes: Avant d'allumer, vous devez valider les conditions climatiques auprès de de la SOPFEU en visitant le www.sopfeu.ca ou en téléphonant au (819)-824-4100.

Lorsque l'indice est…

Bas: Il s'agit du meilleur temps pour procéder au feu en plein air.

Modéré: Le feu est possible sous surveillance étroite.

Élevé: Le feu n'est pas recommandé. Il est facile d'en perdre le contrôle et un incendie peut se propager rapidement. **Les permis sont révoqués.**

Extrême: Le feu est à proscrire. Dans ces conditions la propagation d'un incendie peut atteindre plusieurs mètres à la minute. **Les permis sont révoqués.**

- Il est interdit de faire brûler des matières à base de caoutchouc, de plastique ou d'origine pétrolière, des ordures, des produits dangereux (peintures, huiles, solvants), des accélérants, des produits toxiques ou polluants, des produits prohibés par les lois provinciales ou fédérales.
- Une distance de dégagement de trois (3) mètres doit être maintenue de tout contenant (bouteille ou réservoir) de gaz inflammables.
- La fumée ne doit pas importuner le voisinage.
- Une personne responsable doit demeurer constamment à proximité du feu et en garder le contrôle.
- Les équipements pour combattre un incendie, tels que boyaux d'arrosage, extincteurs, pelles doivent être accessibles.
- Assurez-vous que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux.

Pour obtenir un permis, veuillez-vous présenter au bureau municipal sur les heures d'ouvertures. Il n'y a aucun coût pour l'obtention d'un permis de brûlage. La période de validité d'un permis est variable. En aucun cas, l'émission d'un permis ne peut engager la responsabilité de la Municipalité pour tout préjudice pouvant résulter d'un feu en plein air. Toute personne qui contrevient aux dispositions énoncées au règlement commet une infraction et est passible d'une amende plus les frais.

Merci de votre collaboration et bon été !

Piscines résidentielles : *Petit guide simple de bonnes pratiques*

L'eau est un liquide vital pour la vie et nécessaire dans différents domaines de notre existence, tels que la santé, l'hygiène, les sports et les loisirs. Dans ce petit guide, nous parlerons des meilleures pratiques pour garder l'eau de piscine propre et saine, en cherchant toujours à préserver la santé, le confort de ses utilisateurs, ainsi que l'économie et la facilité de ses opérateurs.

L'entretien à réaliser 2 fois par semaine :

1. Vérifiez le niveau d'eau. Commencez par ajouter de l'eau autant que nécessaire. Si vous avez une écumoire, il est normalement nécessaire que l'eau soit au milieu de sa bouche.

2. Ramassez les feuilles et les déchets de la surface et du fond. Avec une pelle ou un sac en filet, ramassez toutes les feuilles et autres débris qui flottent à la surface et les plus gros débris qui se trouvent dans le fond (la poussière et les petits déchets seront collectés lors de l'aspiration).

3. Vérifiez et nettoyez l'écumoire et le panier de la pompe. Avant d'aspirer le fond ou de faire un lavage à contre-courant du filtre, assurez-vous d'avoir nettoyé le panier de l'écumoire et la ou les pompes. Cela permet une aspiration maximale. Répétez-le lorsque vous avez fini de passer l'aspirateur.

4. Vérifiez la pression sur la jauge du filtre. L'équipement durera plus longtemps et servira mieux s'il est lavé à contre-courant régulièrement et seulement lorsque cela est nécessaire. Pour de meilleurs résultats, effectuez un lavage à contre-courant lorsque la pression du filtre augmente au-dessus de la pression du « filtre propre » de 8 à 10 psi (ce qui signifie qu'il est déjà sale). Si les procédures d'entretien appropriées sont suivies, le filtre à sable nécessitera un contre-lavage environ une fois par semaine. Avant le lavage à contre-courant, il est recommandé de nettoyer les paniers de l'écumoire et le piège à cheveux de la motopompe afin que l'aspiration soit adéquate.

5. Passez l'aspirateur sur les sols et les murs. Passer l'aspirateur sur le sol est nécessaire, les murs sont facultatifs. S'il y a beaucoup de vent et qu'il transporte beaucoup de saleté, il faudra passer l'aspirateur plus souvent. Il est important de savoir quelles vannes ouvrir et fermer pour que l'aspiration soit adéquate dans la conduite de vide (balayeuse).

6. Vérifiez la pression sur la jauge du filtre. La procédure du point 4 est répétée car après aspiration, le filtre pourrait saturer au point de nécessiter un contre-lavage.

7. En cas de baisse drastique de niveau d'eau, recherchez d'éventuelles fuites d'eau dans les connexions de l'équipement.

8. Analysez les niveaux de chlore libre et de pH. Il est recommandé de la faire tous les jours et pendant les saisons selon les occurrences de pluies, le nombre d'utilisateurs, la température.

9. Ajouter du chlore et ajuster le pH si nécessaire. Ajoutez toujours des produits chimiques lorsque la piscine n'est pas utilisée et suivez les instructions sur les étiquettes de produits pour éviter un accident ou affecter l'équilibre chimique de la piscine.

L'entretien mensuel

Au niveau de l'entretien mensuel, voici une petite liste en rafale des paramètres à analyser et ajuster (pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre fabricant) : les niveaux de chlore libre, de chlore combiné, de pH et d'alcalinité totale (AT). S'il est nécessaire d'ajuster l'un des paramètres du point précédent, il doit être dans l'ordre suivant: AT, pH et chlore. Vient ensuite les niveaux de dureté calcique, les niveaux de stabilisateur de chlore, les solides dissous totaux (c'est plutôt rare de se rendre à ce paramètre).

Enfin vient le calcul de l'indice de saturation. Les paramètres à inclure dans ce calcul sont les suivants : pH, alcalinité totale, dureté calcique, solides dissous totaux et température. Ce calcul est plus simple que vous ne le pensez. Contactez votre OBV, il dispose d'outils simples pour faire le calcul.

Pour terminer, un traitement chimique préventif ou correctif pourrait être utilisé en présence d'algues et de turbidité.

Bonne baignade et restez prudents et prudentes !

Organisme de bassin Versant Abitibi-Jamésie

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook: https://www.facebook.com/eauOBVAJ/

St-Mathieu
EN DÉVELOPPEMENT...

Livrodactile : Prêt à croquer vos livres

Bonjour, je m'appelle LIVRODACTILE. Je suis un croque-livres ! J'aime les livres qui font rire et j'aime faire dévorer les livres aux enfants. J'habite au parc de la Pointe pour l'été. Viens me rencontrer !

Inspiré de l'approche **Prends un livre ou donne un livre,** les Croques-livres forment un réseau de boîtes de partage de livres destinées à toute les clientèles.

St-Mathieu
EN DÉVELOPPEMENT...

Bingo téléphonique

Pour l'année 2021, la Municipalité organisera mensuellement des bingos téléphoniques. Cette activité se veut spécialement pour les personnes ainées, mais nous accepterons les inscriptions des personnes de 50 ans et plus. Les bingos auront lieu tous les deuxièmes mercredis du mois de 14 h 30 à 16 h.

Voici la plage horaire :

9 juin
14 juilet
11 août
8 septembre
13 octobre
10 novembre
8 décembre

Les personnes inscrites devront venir chercher leurs cartes et la procédure à suivre à la Municipalité.

Pour inscription et pour de plus amples informations veuillez nous contacter au 819 727-9557, poste 321 ou adl@stmathieudharricana.com

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

Projet de courtepointe pour le 100e

Nous invitons la population à participer à un projet de courtepointe pour le 100e de St-Mathieu-d'Harricana qui aura lieu l'an prochain.

Créer votre carré avec vos enfants, parents et grands-parents. Racontez-nous votre histoire sur un tissu, tricot, crochet ou autre. Ce projet se poursuivra toute l'année dans le but de pouvoir assembler votre amour et vos histoires lors du 100e de la Municipalité.

Envoyez-nous une ou des photos de vous en train de confectionner votre projet et nous montrer vos talents cachés.

Nous vous invitons à participer en grand nombre !

Pour participer ou pour de plus amples informations, contactez Alyson Ménard au 819-727-9557 poste 321 ou par courriel à adl@stmathieudharricana.com.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Saviez-vous qu'il y a plusieurs moyens de suivre votre municipalité sur les réseaux sociaux ! Voici la distinction de nos 2 pages Facebook, afin de savoir où trouver l'information que vous recherchez.

Les Eau-dacieux de St-Mathieu-d'Harricana : On y retrouve les activités, les loisirs, le sport et la vie communautaire de notre Municipalité.

Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana : Principalement des informations municipales, exemple : des communiqués, des offres d'emplois et encore plus…

SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER!

*Il est également possible de consulter notre **site Internet** qui regorge d'information :*
www.stmathieudharricana.com

Su-PÈRE FÊTE

RALLYE

La municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a l'immense plaisir d'inviter pères et enfants à participer à un rallye à l'extérieur dans le cadre de la Semaine québécoise de la paternité. Notez bien que: voiture, bicyclette et appareil photo ou téléphone seront nécessaire à votre parcours de rallye!

DATE DE L'ÉVÉNEMENT : 18 JUIN 2021
HEURE ET DURÉE :17H30 À 19H
LIEU DE L'ÉVÉNEMENT : PARC DE LA POINTE

INSCRIVEZ-VOUS : 819 727-9557 POSTE, 321
COURRIEL : ADL@STMATHIEUDHARRICANA.COM
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 14 JUIN 2021

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana « Village de l'Or Bleu »

Compostage

Dans notre municipalité, nous prenons à cœur ce qui est en faveur de notre planète. Ce que les animaux ne mangent pas, votre bac brun se fera un plaisir de l'accueillir! Nous n'avons qu'une seule planète alors prenons-en soin.

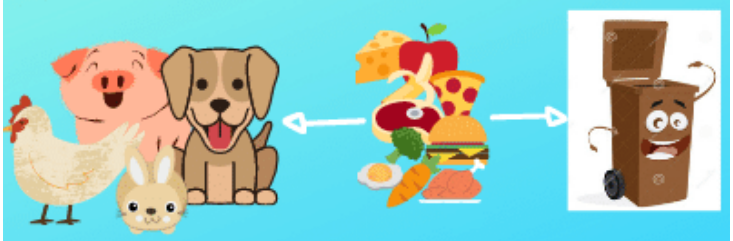

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana « Village de l'Or Bleu »

Vente de garage

Les ventes de garage organisées par des citoyens sur le terrain de leur domicile privé sont interdites et s'appliquent également en zone jaune , puisque les rassemblements sur un terrain privé sont limités aux occupants de 2 résidences privées. De surcroît, il est demandé d'éviter les contacts sociaux non nécessaires.

La vente d'articles usagés sur le Web, avec une prise de possession respectant la distanciation physique de 2 mètres entre les personnes n'habitant pas à la même adresse, demeure la méthode à privilégier.

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana « Village de l'Or Bleu »

Cher citoyen et citoyenne,

Le 100e de St-Mathieu-d'Harricana arrive à grands pas. Malgré la pandémie mondiale qui nous touche actuellement nous allons de l'avant pour célébrer notre beau village. Nous allons donc vous présenter la programmation du 100e de St-Mathieu-d'Harricana. Celle-ci reste évolutive dans le temps. Des activités pourront être ajoutées ou modifiées au courant de la prochaine année. Seul le temps nous dira, si la Covid nous quitte, pour un 100e rassembleur.

Pour avoir une célébration à la hauteur de nos attentes, nous invitons **les citoyens à s'impliquer au sein du comité du 100e.**

Si vous êtes intéressés à vous impliquer pour une activité précise, communiquez avec Alyson Ménard, agente de développement

819-727-9557 poste, 321 ou par courriel à adl@stmathieudharricana.com

Au plaisir de réaliser avec vous le 100e de St-Mathieu-d'Harricana!

100 AN

Détails à la page suivante →

Lancement et programmation en développement du 100e de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana

Lancement officiel des activités du 100e — 11 mars 2022

- 5 à 7 au Sam's Grill
- Mot du maire M. Roch pour lancer la programmation
- Mot de la députée Mme Blais si disponible ou son attaché
- Mot des organisateurs
- Présentation de la plaque de M. Allard (Ruban officieux)
- Lancement des objets promotionnels, du livre de recette et de la revue du 100e

Mai 2022 (date à déterminer)

- Plante emblématique du 100e
- Plantation des 100 arbres (Activité familiale)

D'autres activités suivront …

Festivités du 100e

Les 5, 6 et 7 août 2022

Programmation à venir

Joins-toi à nous pour l'organisation des célébrations du 100e !

Livre de recettes

Dans le cadre du 100e anniversaire de la municipalité, nous souhaitons réaliser un livre de recettes avec VOS recettes préférées ! Qu'il s'agisse de collations, de desserts, de repas...etc. Tout est acceptable ! Nous faire parvenir votre recette par courriel à **adl@stmathieudharricana.com** ou en personne au bureau municipal. Une seule recette par famille. Merci de préciser votre recette : aliments, quantités, étapes de fabrication et de cuisson. Ne vous gênez pas de mettre votre petite touche personnelle en bas de page !

Pour toute question, veuillez-nous contacter au 819 727-9557, poste 321.

Les élèves de l'école Tétreault de La Motte se distinguent au Défi OSEntreprendre

Cette année, les deux projets de l'école Tétreault présentés au Concours entrepreneurial, Défi OSEentreprendre ont reçu les honneurs lors du Gala régional, tenu au début de mai dernier. Nos deux projets ont donc été primés à l'échelon local et régional.

En effet, Aux *p'tits oiseaux*, a été nommé projet gagnant régional pour le deuxième cycle du primaire et le documentaire de l'expédition de 14 km en ski de fond, *Ensemble, un pas à la fois*, a été nommé le projet Coup de cœur de la région, toutes catégories confondues.

Rappelons que le projet Aux p'tits oiseaux vise à égayer notre village de mangeoires colorées fabriquées avec des matériaux recyclés. Les contenants de lait accrochés aux arbres autour de l'école sont remplis de graines de tournesol et attirent jusqu'à maintenant une dizaine de variétés d'oiseaux. Les élèves ont tous appris l'identification des oiseaux grâce à monsieur Oscar Lafrance, ornithologue amateur, qui nous a transmis sa passion. Nous avons également peint des chaises sur le thème des oiseaux. Notre projet a permis de mettre de la gaieté et de sentir que la vie continue malgré la pandémie. Nous tenons à remercier Nicole Quévillon, dame artisane Lamottoise, enthousiaste au projet, qui nous a remis un magnifique tablier qu'elle avait fabriqué sur notre thème des oiseaux. C'est Mathilde Gagnon qui a gagné le concours d'identification des oiseaux. Merci à un donateur anonyme qui nous a remis deux sacs de graines de tournesol. Les oiseaux se sont régalés!

Notre 2e projet qui a mérité le prix coup de cœur a été la réalisation de notre documentaire. Nous avons voulu immortaliser notre grand défi de l'année, soit la Traversée du lac La Motte en ski de fond. Pour ce faire, nous avons filmé nos pratiques de ski, où nous avons parcouru une centaine de kilomètres et la traversée qui s'est tenue au retour de la relâche. Cette expédition nous a fait grandir de l'intérieur et le film transmet bien toutes les émotions vécues. Le film a été présenté à la semaine culturelle du Centre de services scolaire Harricana. Le documentaire continue de voyager et fait rayonner notre école et notre village à travers le Québec.

Nous tenons à remercier nos enseignantes, mesdames Louise, Cynthia, Marie-France et Mélodie et messieurs Gilles, Gaétan et notre directeur, monsieur Mario, pour nous avoir fait vivre de si beaux projets durant une année si différente. Grâce à vous, nous avons su garder notre sourire et le plaisir d'aller à l'école. Il ne reste qu'une vingtaine de jours au calendrier scolaire et nous avons des belles activités déjà à l'horaire. Bientôt, vous verrez nos beaux cerfs-volants virevolter dans le ciel de La Motte.

L'école Tétreault

La Nouvelle paroissiale

Du 22 au 2021 au 26 juin 2021

« Le Christ, poussé par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu » **Hébreux 9,14**

22 mai	19 h	Pour Marthe Allard Par la famille Noël Allard	21-01
29 mai	19 h	Messe à La Motte	
5 juin	19 h	Pour Paul Carignan Par son épouse Jeannette	21-02
12 juin	19 h	Messe à La Motte	
19 juin	19 h	Pour Yvan Valliquette Par Béatrice Allard	21-06
26 juin	19 h	Messe à La Motte	

Sympathies aux familles Pageau, Beaulieu, Offroy et Bellavance

suite au décès de madame Louise Beaulieu épouse de feu Michel Pageau.

Des familles de notre communauté sont éprouvées suite à ce décès dont la famille de Félix Offroy et Anne-Marie Pageau ainsi que Hélène Pageau et Marc Bellavance.

Offrandes	Quêtes	Prions
24 avril	**74,00 $**	**5,00 $**
8 mai	**57,00 $**	**4,45 $**

Le dossier de l'avenir de l'église continue de cheminer. Vos commentaires et suggestions sont les bienvenues.

En attendant l'aboutissement, la Fabrique continue de gérer la comptabilité et de remplir les obligations que ça implique.

Tous les dons doivent être faits par chèque au nom de : « Fabrique de St-Mathieu ».

Marguilliers et Marguillières

Présidente d'assemblée :
Clémence Picard 732-4182
Trésorière : Raymonde Thériault
Secrétaire : Monique Desrosiers
Marguillière 2021-2023 : Denis Lanoix
Marguillier 2021-20203 : Lucien Allard
Marguillier 2019-2021 : Marie-Rose Morin
Marguillier 2019-2021 : Clémence Riopel
Marguillière 2020-2022 : Lorrain Roy
Marguillier 2020-2022 : Yvon Guindon

Tarif des services :

Messe : 15 $
Baptême : gratuit (à votre discrétion)
Mariage et anniversaire : 200 $ + 100 $*
Funérailles : 200 $ +100 $*
Lampe du sanctuaire : 3 $
* pour organiste et chantres

Équipe pastorale

Pasteur : Raymond Martel
Presbytère : 732-5861, laissez le message
Célébrations : Aline Cyr 732-5576

Services offerts par la Paroisse

Baptême : Mme Cécile Roy 727-2314
Funérailles : Mme Aline Cyr 732-5576
Cimetière : Raymond Desrosiers 732-8480
Nouvelle paroissiale : Pauline Allard 732-3918
Repas de funérailles, contactez : Clémence Picard, Marie Grondin ou Monique Desrosiers
Extrait de baptême, mariage… : Estelle Dupuis 732-6683
Transmettre la Foi : Cécile Roy 727-2314

Excavation Gilles Roy Inc.
441, Rte 109, St-Mathieu d'Harricana
819-727-9639

Les Entreprises Roy & Freres de St-Mathieu inc.

Pelle hydraulique 790

Excavation Christian Lemay inc

Dany Lemay enr
819-732-1459

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

eska
EAUX VIVES WATER
11 Chemin des Sablières
St-Mathieu d'Harricana

Zéro déchet

ENSEMBLE VERS LE zéro déchet

Babillard

Avis

Voici les dates choisies par le comité du cimetière pour les mises en terre pour l'année 2021 :

3 juillet et 4 septembre

Il est très important de communiquer avec le président du cimetière, monsieur Raymond Desrosiers au 819-732-8480 afin de prendre un rendez-vous pour une mise en terre.

Raymond Desrosiers
Président du cimetière

Annonce importante :

Le comité du cimetière aurait besoin d'un **président,** car Monsieur Desrosiers va quitter la présidence du cimetière.

Pour les personnes intéressées, veuillez communiquer avec Monsieur Desrosiers au 819 732-8480 afin qu'il explique le rôle d'un président du comité.

Il y a seulement une réunion par année.

Année 2021, numéro 6, juin

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

203, chemin Lanoix

St-Mathieu-d'Harricana, Québec, J0Y 1M0

Téléphone : 819 727-9557

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Courriel : accueil@stmathieudharricana.com

Site Internet : www.stmathieudharricana.com

Évènements Juin

9 juin	Bingo téléphonique 14 h 30 à 16 h
17 juin Vestiaire de la patinoire	Banque alimentaire 15 h à 18 h
18 juin Parc de la Pointe	Su-PÈRE fête 17 h 30 à 19 h
19 juin Via la plateforme Zoom	Conte dans le tipi 10 h
24 juin Au stationnement de l'église	Saint-Jean Baptiste à St- Mathieu – d'Harricana 11 h à 16 h

Distribution des caisses d'eau

Mardi et mercredi
de 16 h à 18 h

Messe à l'Église St-Mathieu

à 19 h

Séance du conseil municipal

Au sous-sol de l'église
à 20 H

Juin 2021

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ATTENTION vendredi 4 juin **Bacs bruns et bacs verts**		**1**	**2**	**3**	**4** **BAC BRUN** **BAC VERT**	**5** **Messe**
6	**7**	**8**	**9** **Réunion du conseil**	**10**	**11** **BAC BLEU**	**12**
13	**14**	**15**	**16**	**17** **Banque alimentaire**	**18** **BAC BRUN** **BAC VERT**	**19** **Messe**
20	**21** **Date limite achat eau**	**22**	**23**	**24** **Bureau fermé** Fête nationale du Québec	**25** **BAC BLEU**	**26**
27	**28**	**29** **Distribution d'eau**	**30** **Distribution d'eau**			